CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

DU

COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE,

SUR L'ÉTAT DE SITUATION DE LA VILLE DE PARIS,

FAIT

A LA CONVENTION NATIONALE,

PAR CLAUDE BASIRE,

Le 6 Novembre 1792, l'an premier de la République.

LA Convention desirant s'assurer de la tranquillité de Paris, a chargé son comité de sûreté générale, de lui faire promptement un rapport sur les causes qui pourroient la troubler, & sur les moyens d'en prévenir les effets.

Après des discussions approfondies sur cette matière importante, le comité s'est enfin convaincu que la paix de cette ville ne sauroit être altérée que par les injustes préventions que l'on se plaît à suggérer contre elle aux divers départemens, & par les alarmes que

Administration. A

peuvent lui donner les clameurs indifcrètes dont quelques-uns de leurs fédérés font aujourd'hui retentir fes murs.

Il a cru qu'il étoit preffant de diffiper les funeftes erreurs fur lefquelles fe fonde cette malheureufe difpofition des efprits.

Il a penfé qu'il étoit de fon devoir de mettre dans tout fon jour la conduite des habitans de Paris dans la dernière crife de la révolution, & de rendre à l'amour & à l'eftime de tous les Français des frères vertueux qui fuccombent fous le poids d'imputations calomnieufes.

Peut être n'eft-il pas moins indifpenfable, fous des rapports plus étendus, d'éclairer les nations étrangères fur des événemens trop méconnus, & de dire exactement la vérité fur cette époque intéreffante de notre hiftoire. Pénétré de ces confidérations, le comité me charge de la proclamer dans cette enceinte.

Que cette affemblée d'hommes d'état, que mes collègues ne craignent point de s'engager un inftant avec moi dans le labyrinthe enfanglanté de la révolution. Je promets de ne pas les égarer dans ces routes jonchées de triftes débris de l'humanité; & l'on doit croire que je ne trouverois pas de plaifir à charger mes tableaux.

Pour nous faire une idée jufte des Parifiens, voyons comment ils en ont agi dans ces derniers temps, à trois époques très-rapprochées l'une de l'autre.

Le 10 août, le falut public exige l'anéantiffement de la cour; il faut précipiter par cet acte de vigueur, l'établiffement de la république, pour empêcher la contre-révolution; tous les dangers difparoiffent devant l'intérêt preffant de la patrie: la ville entière fe met en infurrection, & fupporte courageufement le fardeau de la guerre civile.

Le 2 feptembre, le bruit fe répand que l'on égorge les prifonniers, & l'on fe demande fi de tels ennemis de la liberté, qui, depuis quatre ans, ont attiré fur leur malheureufe patrie les fléaux de la famine, des diffentions inteftines & de la guerre, méritent que l'on aille expofer fa vie pour les défendre; fi l'on doit, pour eux, fufiller des frères égarés par un faux zèle, aigris par de longues fouffrances; & encore, s'il feroit prudent de conferver des hommes auffi dangereux, lorfque l'ennemi s'avance. L'on délibère, & pendant ce temps, le meurtre fe confomme.

Peu de jours après, l'on affure qu'il exifte un projet d'affaffiner des citoyens paifibles, pour des nuances affez légères d'opinion, & même de frapper des membres de l'affemblée-nationale, qui avoient abufé de la confiance de leurs commettans: le peuple fe rend en foule à fes diverfes fections; l'on double les patrouilles; l'on forme des corps de réferve, & les furieux n'ofent plus fe montrer.

Ainfi, dans le cours de notre dernière révolution, pour terraffer le defpotifme, Paris brave tous les dangers. S'agit-il d'arracher quelques monftres à la vengeance populaire? il héfite. Menace-t-on les repréfentans du peuple? veut-on commettre quelques meurtres inutiles à la chofe publique? Paris oppofe une victorieufe réfiftance.

Mais comment la matinée du 10 août a-t-elle pu fortir fitôt de notre mémoire? Pourquoi femble-t-on l'avoir oubliée?

La cour venoit de faire aux citoyens une guerre cruelle; le peuple étoit debout; fes plaies faignoient encore après la victoire; chacun pleuroit un père, un frère, un ami, une époufe chérie, des enfans d'une belle efpérance. C'étoit le moment de la plus forte indignation contre Louis XVI, & celui de la

plus juſte de toutes les vengeances. Ce tigre royal ſe met avec ſa famille, juſtement abhorrée, ſous la ſauve-garde de l'aſſemblée nationale, qui n'avoit d'autre égide que le reſpect que lui portent les Pariſiens. Perſonne ne tente de violer cet aſyle éternellement révéré, & cent cinquante Suiſſes, qui venoient de faire ſur le peuple un feu long & meurtrier, y trouvent encore leur ſalut.

Dans les peintures amères que l'on fait chaque jour de la cataſtrophe des priſons, pourquoi ne parle-t-on jamais de la ſublime délivrance de Jouneau notre collègue à la légiſlature?

Le moment où les acclamations de tous les citoyens nous apprirent qu'il alloit paroître, & l'inſtant où le peuple ſe précipita dans notre ſalle, pour le rétablir affectueuſement au milieu de nous, en criant: « Vive l'aſſemblée nationale! » n'ont-ils fait qu'une impreſſion paſſagère?

Ces relations ſi touchantes entre l'aſſemblée nationale & le peuple de Paris, dans la criſe de la révolution, ſont-elles perdues pour l'hiſtoire?

Je ne préſenterai point ici le tableau de la conduite des habitans de cette ville depuis le mois de juillet 1789. Il n'eſt pas un bon Français qui n'y ait conſtamment applaudi. D'ailleurs, je ne raconte que ce que j'ai vu; & ce rapport peut être, en grande partie, conſidéré comme une dépoſition de témoin.

Placé dans le comité de ſurveillance depuis ſa formation, & fidèle obſervateur de tout ce qui peut compromettre la tranquillité publique, je révélerai quelque jour des faits importans, dont la publicité feroit inutile, & peut-être même dangereuſe aujourd'hui; mais je dois dire, à cette heure, ce que je ſais de poſitif à la décharge des Pariſiens, ſur les premiers jours du mois de ſeptembre, le vol du garde-meuble,

& les brigandages qui ſe ſont exercés depuis la chute du trône.

Cette ville étoit devenue depuis long-temps le point de réunion de tous les mécontens du royaume, & de toutes les ames vénales que la cour accaparoit avec ſoin, pour frapper un coup liberticide. Ils formoient un corps de trente mille hommes enregiſtrés, ſoldés, diviſés par brigades, & ſous la direction d'un comité central.

Le procès du miſérable Dangremont en fournit la preuve, & les pièces dépoſées au greffe de la maiſon commune en préſentent tous les détails.

La ſuſpenſion du roi, de la liſte civile, & la diſperſion des coryphées de l'ariſtocratie, n'ont pas ſuffi pour opérer une guériſon ſubite & complette de nos maux.

Un grand nombre de ces contre-révolutionnaires ſoudoyés, qui ont ſurvécu à l'affaire du 10, n'avoient pu s'éloigner de Paris, dont on venoit de fermer les barrières. Ils s'y trouvoient, à la vérité, ſans chefs, ſans rétributions, ſans poſſibilité de ſe rallier tous pour former des plans d'enſemble; mais leur dénuement abſolu les rendoit encore plus dangereux; leurs phyſionomies étant inconnues, & leur déſorganiſation ne permettant plus de les anéantir d'un ſeul coup, c'étoit un fléau très-redoutable. Ils ſe répandent par-tout avec le maſque du patriotiſme, font fermenter tous les germes de troubles, s'agitent dans tous les ſens, pour les porter à l'excès, dans l'eſpoir d'arriver au pillage, & ſuſcitent des déſordres affreux, qui n'étoient en effet *que la queue de tous les plans de la cour.*

Et dans cet inſtant d'effroi pour toute l'ariſtocratie, que de réſolutions déſeſpérées, que de démarches imprudentes de ſa part ont elles-mêmes concouru à pré-

cipiter ſes partiſans au tombeau ! je n'en citerai qu'un trait frappant & avéré.

Au moment où l'on apprend que l'on ſe porte aux priſons, quelques domeſtiques d'une femme de la cour prennent le coſtume de ceux que l'on déſigne ſous le nom de *ſans-culottes* ; ils s'arment de piques & de tranchans, ſe rendent au lieu de l'attroupement, égorgent de leurs propres mains pluſieurs priſonniers, avec des démonſtrations exagérées d'une fureur & d'une atrocité qui n'ont pas d'exemples dans la nature, afin d'acquérir un grand crédit dans cette foule homicide, & d'en profiter pour ſauver la vie à leur maîtreſſe. Tant de crimes ſe trouvent cependant commis en pure perte ; leur projet échoue ; il ſe fait, dans les lieux où l'on étoit parvenu à cacher cette malheureuſe femme, une immerſion ſubite, inattendue, de meurtriers inconnus ; elle tombe en des mains cruelles, & périt d'une manière que ma plume ſe refuſe à décrire.

Je ſuis certain que les amis & les domeſtiques de pluſieurs autres détenus ont également fait jouer les reſſorts d'une politique plus ou moins dangereuſe, qui rompoient toutes les meſures des hommes de bien, & qu'ainſi, les ariſtocrates, frappés d'aveuglement en ce déſordre extrême, ſe détruiſoient réciproquement au milieu des miſérables forcenés que leurs criminels projets avoient attirés à Paris. Et c'eſt ici le lieu d'obſerver que le maſſacre des priſonniers d'Orléans s'eſt fait, en grande partie, par des hommes attachés au ſervice de la reine, que l'on a reconnus à la tête de l'attroupement de Verſailles.

Cela donne à tout homme judicieux le ſecret de tant de brigandages & d'évènemens malheureux, fauſſement imputés aux Pariſiens, qui les ſupportoient avec courage, & qui ſont enfin parvenus à y mettre un terme.

Et lorsque la France entière doit applaudir au zèle toujours soutenu, toujours éclairé de ces citoyens estimables; lorsqu'elle devroit s'occuper de faire oublier à ces vertueux confesseurs de la liberté les maux qu'ils ont soufferts pour elle, & verser sur leurs plaies le baume de la reconnoissance publique; des hommes trop sensibles, peut-être, pour demeurer bons observateurs dans une révolution, douloureusement affectés de ce qu'elle présente d'affligeant dans ses détails, ont eu la foiblesse de porter des jugemens injurieux au peuple qui l'avoit opérée; des intrigans se sont empressés de les recueillir & de les publier : bientôt il s'est établi un systême complet de diffamation de la ville de Paris, dont les suites inévitables seroient de nous entraîner, par des secousses terribles, à l'établissement forcé des républiques fédératives.

Hâtons-nous de prévenir de si grands maux; les Français n'ont besoin, pour s'aimer & pour persister dans le vœu qu'ils ont formé de rester toujours unis, que de se connoître tous, tels qu'ils sont en effet.

Ce que l'erreur peut occasionner, l'éclat de la vérité saura seul le prévenir.

Présentons les Parisiens à leurs frères de tous les départemens sous les dehors qui leur conviennent, & nous aurons plus fait pour consolider la paix publique, que ne peuvent opérer les dispositions militaires les mieux concertées.

Pénétrons-nous bien de ce principe, que le meilleur ressort de l'autorité, chez un peuple libre, c'est la confiance; que les rênes les plus sûres du gouvernement, ce sont la raison & la vérité.

Mettons-les uniquement en usage pour assurer la paix de cette grande commune, & je réponds du succès.

Je ne crains pas d'affirmer que toutes recherches sur la conduite passée des Parisiens ne tourneront qu'à

leur avantage. Défions-nous des apparences du préfent; point de décifions précipitées fur les évènemens du jour : tant de mouvemens indifcrets d'une fection du peuple fe trouvent provoqués par ceux mêmes qui les dénoncent; tant de déclamations philantropiques fur ces défordres artificiels ne font qu'un crime de plus dans la bouche des véritables agitateurs, que l'on ne fauroit trop fe tenir en garde contre les premières impreffions.

Aujourd'hui les habitans de Paris font tranquilles; ils s'exercent à la patience. Diftribués dans leurs atteliers ou leurs magafins, le jour éclaire les travaux de leur induftrie particulière ; ils fe délaffent par la lecture paifible des journaux, dont plufieurs fervent malheureufement de véhicule au venin de la calomnie que l'on diftille fur eux; & fi les lieux publics ont retenti de quelques clameurs féditieufes, proférées par des bouches étrangères, ce léger nuage fur notre horifon politique tient aux caufes que je viens d'énoncer, il fe diffipera par les moyens que j'indique.

Plufieurs fédérés, auxquels on avoit infpiré des préventions défavorables aux habitans de Paris, fe font livrés à ces excès : mais ils ont été fort obfervés; leurs intentions font pures, leurs difpofitions très-raffurantes.

Le miniftre de la guerre & le commandant de la garde nationale affurent qu'ils font en petit nombre : ils partent tous les jours pour fe rendre à l'armée, & ceux qui reftent n'attendent que des objets d'équipement que l'on s'empreffe de leur procurer.

Tout nous promet des jours calmes & fereins : que la Convention faffe connoître à la France entière la jufte confiance qu'elle a dans le peuple de Paris; c'eft là tout le fecret de la tranquillité publique.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.